



# LE RISQUE AMIANTE...

## Procédure de secours

**INDISPENSABLE**  
dans le plan de retrait,  
la procédure de secours  
est organisée sous la  
responsabilité du chef  
d'entreprise.

L'avis du médecin du  
travail est sollicité.

### ● Recommandations générales

Un chantier de désamiantage est avant tout un chantier, comportant des risques inhérents à tout chantier : chute de hauteur, chute de personnes ou d'objets, risque électrique, blessures, accidents de déplacements... et des risques spécifiques : postures, charge physique, contraintes des équipements, chaleur ...

La procédure doit tenir compte des spécificités du chantier à traiter et des contraintes, en particulier liées au port des équipements de protection : réduction du champ visuel, fatigabilité, majoration des contraintes cardio-vasculaires, difficultés de communication, entrave des mouvements liée au tuyau d'adduction d'air. Elle doit tenir compte également des contraintes liées au chantier : confinement, risque de pollution, port des EPI pouvant gêner l'organisation des secours.

### ● Il faut donc dans la procédure de secours, tenir compte de différents facteurs :

Permettre à la victime l'accès  
rapide aux soins dans de  
bonnes conditions

Limiter la diffusion de la pollution  
amiante en dehors de l'enceinte de  
confinement réglementaire

Prendre en compte le caractère cancérigène de l'amiante et  
ne pas exposer la victime, les Secouristes Santé Travail (SST),  
l'équipe de secours extérieure ou les témoins

### IMPORTANT

Il importe de privilégier la sortie de la victime  
chaque fois que possible, en même temps que  
sera donnée l'alerte.

Restreindre les cas de victimes non sortables  
aux situations suivantes : fracture importante,  
suspicion de fracture du rachis, blessé incarcéré

Il faut prévoir des moyens  
de communication simples  
et efficaces de façon à ce  
que l'alerte soit donnée  
rapidement sans effraction  
du confinement, et que le  
secouriste puisse être si besoin  
en communication directe avec  
le médecin régulateur tant à  
l'intérieur qu'à l'extérieur du  
confinement.



# a

## LE RISQUE AMIANTE... Procédure de secours

### La procédure doit préciser...

- Le nombre et l'identité des Secouristes Santé Travail (SST)
- Le mode de repérage visuel des SST
- Les moyens d'alerte à l'intérieur de la zone de travail
- Les moyens de communication avec les secours extérieurs
- Les matériels et équipements de secours mis à disposition ( trousse à pharmacie, brancard, perche pour électrisés...)
- Les consignes spécifiques du chantier, en particulier pour une évacuation en urgence avec rupture délibérée du confinement
- Le plan du chantier avec l'indication des issues possibles, l'emplacement des moyens de communication, et du matériel des équipements de secours

Il importe de prévoir la présence de SST sur chaque chantier, qui peuvent être les gardiens de sas ; à minima prévoir un secouriste par groupe de 10 travailleurs et par zone de travail confinée ou isolée.

Ils bénéficient d'une formation spécifique amiante, régulièrement mise à jour et actualisée.

### • Quand une sortie en urgence de la victime est nécessaire :

La diffusion des fibres d'amiante doit être limitée soit par aspiration, aspersion d'agent mouillé, soit par douche réglementaire selon l'état de santé de la victime et l'aide qu'elle peut apporter à sa mobilisation. Il est donc souhaitable de disposer de pulvérisateurs portables en divers points du chantier.

Après la sortie, le temps de déplacement des secours extérieurs doit être mis à profit par le SST pour enlever les EPI de la victime ; prodiguer les premiers soins.

Une sortie de la victime en zone propre doit être systématiquement envisagée afin de faciliter la mise en œuvre des premiers soins et ne pas exposer les témoins d'un malaise ou d'un accident à l'inhalation de poussières cancérogènes. Aucune situation d'urgence ne justifie une entrée sans précaution de l'équipe médicale et une sortie sans décontamination.

Si besoin, les autres opérateurs nettoient et décontaminent les surfaces contaminées avec mise en sac réglementaire des déchets pour permettre une intervention des secours extérieurs dans de bonnes conditions.

Si la victime ne peut pas être mobilisée, l'intervention d'une équipe de secours médicalisée à l'intérieur d'un chantier de désamiantage nécessite des aménagements des équipements et des procédures de secours habituelles.



# a

## LE RISQUE AMIANTE... Procédure de secours

### • Concrètement ...

Les équipements de secours, le nombre de SST par chantier, les numéros de téléphone à appeler en cas d'urgence...



La procédure en cas d'accident  
Les mesures de protection de la victime



Le protocole de premiers soins en séparant si l'intervention se fait sur site ou nécessite l'évacuation du blessé. Si intervention des secours extérieurs, il faut préciser le mode d'alerte, le mode de mise en sécurité du chantier, les étapes et mode de décontamination pour une intervention sur zone ou extérieure, les voies de sortie, le protocole de décontamination du blessé, les équipements à disposition pour les intervenants extérieurs....



Il importe sur le chantier de détailler :

Le protocole d'alerte des secours, en précisant le contenu du message d'alerte : nom du témoin, lieu de l'accident, circonstances, nombre de victimes, leur état, et surtout le caractère spécifique de l'intervention



Les moyens de contrôle après évacuation pour s'assurer de la dépollution extérieure avant reprise du chantier





**a**



# LE RISQUE AMIANTE... Procédure de secours



## LES NUMÉROS D'URGENCE



- Pompiers : **18**
- SAMU : **15**
- Appel d'urgence depuis un téléphone portable : **112**



**Préciser au téléphone la présence d'amiante sur le chantier**

● Votre service de Santé au Travail

